

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (GAZ, ÉLECTRICITÉ, EAU) : ENCADRANTS

*Préparer et passer le test d'autorisation d'intervention
à proximité des réseaux (AIPR)*

» Objectif(s)

- Connaître les risques d'endommagement des différentes catégories d'ouvrages lors de travaux à proximité des réseaux :
 - la sécurité des personnes et des biens,
 - la protection de l'environnement,
 - la continuité de fonctionnement de ces ouvrages.
- Identifier les méthodes pour se prémunir des risques et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement.

» Programme

- Les différents types de réseaux souterrains et aériens, la terminologie spécifique.
- Les prescriptions et recommandations liées aux différents réseaux citées dans le guide technique.
- Les réponses aux DT-DICT, leur exploitation.
- Le plan des réseaux ; leurs fuseaux d'imprécision sur le site, en planimétrie et altimétrie à partir des éléments dont disposent les encadrants.
- Les attestations et autorisations de compétence du personnel mis à disposition.
- L'adéquation entre les besoins et le matériel à disposition.
- Le rôle de l'opérateur, sa mission et les responsabilités à son niveau.
- Les principaux types de réseaux souterrains et aériens.
- Les risques afférents à ces réseaux selon les principales caractéristiques des énergies (leurs effets, les risques directs pour les personnes et les biens, des exemples d'accidents) et les risques à moyen et long termes liés aux atteintes aux réseaux existants (intégrité, tracé).

- L'utilisation des moyens de protection collective et individuelle.
- L'environnement, les marquages - piquetages, les signes avertisseurs et indicateurs, la lecture du terrain, les moyens de repérage.
- Les situations potentiellement dangereuses ou inattendues, les modalités pratiques d'alerte de la hiérarchie.
- Les techniques à utiliser dans le but de ne pas endommager les réseaux en fonction de l'imprécision du positionnement des ouvrages.
- Le maintien des réseaux existants (intégrité, tracé).
- Les recommandations applicables en cas d'incident ou d'accident.
- La règle des 4A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).

» Validation

Attestation de formation.

Si réussite au test QCM, attestation de compétences permettant à l'employeur de délivrer l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) pour les encadrants.

» LE + MÉTIER

Avec cette formation, votre entreprise se dote de personnels d'encadrement de chantier capables d'organiser et de superviser des interventions à proximité de réseaux aériens ou souterrains dans le respect des exigences de la législation.

Ce que dit la réglementation

*Réglementation applicable à compter
du 1^{er} janvier 2018*



R formation réglementaire

Réf. produit : **12041**
Formacode : **22070, 24047,
24066, 24086**

Durée / Prix net

1 jour (test compris) / 210 €

Forfait repas à 13 € par jour.

Pour qui ?

Personnels d'encadrement de chantier appelés à organiser et à superviser des opérations à proximité de réseaux aériens ou souterrains.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis



Dates, lieux et places disponibles

0 826 461 414 Service 0,18 € / min
+ prix appel

www.afpa.fr
inscriptions@afpa.fr